



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4092

Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations à caractère socio-éducatif ou de prévention spécialisée organisant des chantiers loisirs ou éducatifs à destination de jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales et financières particulières – Programmation complémentaire 2018 pour un montant total de 7 784 euros / Réduction à hauteur de 2000 euros d'une subvention accordée à l'association Le Lien Théâtre

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur :** M. LEVY Charles-Franck

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/4092 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIO-EDUCATIF OU DE PREVENTION SPECIALISEE ORGANISANT DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES – PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2018 POUR UN MONTANT TOTAL DE 7 784 EUROS / REDUCTION A HAUTEUR DE 2000 EUROS D'UNE SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION LE LIEN THEATRE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) constitue l'organe partenarial de pilotage et de concertation pour la mise en œuvre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec le Préfet du Rhône, le Procureur de la République, le Président du tribunal de Grande Instance, la Présidente du Conseil général du Rhône (devenu la Métropole) et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

La STSPD constitue le programme de travail du CLSPD, ainsi que le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 23 novembre 2015.

En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, une programmation financière spécifique est proposée à l'approbation du conseil municipal afin de développer les « chantiers jeunes » sur le territoire communal.

Deux types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- Des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre, et permettent aux jeunes de financer principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou centres sociaux ;

- Des chantiers « éducatifs » pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs spécialisés et dont la compétence relève essentiellement de structures telles que l'association Sauvegarde 69 (ex ADSEA, Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) ou la SLEA (Société Lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence). Un partenariat privilégié avec la Mission Locale permet de positionner des jeunes en grande difficulté sur ces chantiers.

Les projets soumis à votre approbation répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Compte tenu de l'importance de ce dispositif auprès des jeunes, je vous propose de poursuivre cette dynamique des chantiers en apportant un soutien financier aux associations qui présentent des projets pertinents, en particulier dans les quartiers inscrits dans la géographie

prioritaire d'intervention du contrat de ville de Lyon. Les actions vous sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Arr.	Porteur	Intitulé de l'action	Type de chantier	Période	Contenu de l'action	Montant proposé LC 41939
2 <sup>ème</sup>	Sauvegarde 69 Parc Saint-Exupéry 2, rue Maryse Bastié 69800 BRON	Mise en place et service Fête de quartier Perrache	Educatif	Eté	Besoin de faire un évènement festif sur le secteur Perrache QVA. Mise en commun de la participation de plusieurs associations pour la réalisation de la fête.	194 €
3 <sup>ème</sup>	Arche de Noé 5, rue Féliissent 69007 LYON	Chantier loisir EHPAD	Loisirs	Eté	Du 9 au 13 juillet, 20 heures de chantier. Réalisation d'une fresque dans l'EHPAD Vilette d'Or et participation à des temps d'animation.	1 940 €
4 <sup>ème</sup>	Association pour l'animation et la gestion des Centres sociaux de la Croix- Rousse 27, rue Pernon 69004 LYON	Chantiers loisirs	Loisirs	Annuelle	4 chantiers destinés aux jeunes qui fréquentent la structure, aux jeunes au comportement incivil, aux jeunes en rupture scolaire. Organisation de projets de séjours. Valorisation du cadre de vie, du travail utile et de la responsabilisation.	429 €
4 <sup>ème</sup>	Sauvegarde 69 Parc Saint-Exupéry 2, rue Maryse Bastié 69800 BRON	Chantier vigilance espace public	Educatif	Eté	Le 2 juin, 8 heures de chantier. Assurer le bon déroulement de la brocante sur le boulevard et la place de la Croix Rousse.	755 €
4 <sup>ème</sup>	Sauvegarde 69 Parc Saint-Exupéry 2, rue Maryse Bastié 69800 BRON	Chantier maintenance "fête de quartier Ouest en fête"	Educatif	Eté	6 heures de chantier éducatif les 29 et 30 juin avec 4 jeunes encadrés par l'équipe d'éducateurs. Chantier maintenance pour installer et désinstaller le matériel nécessaire pour la fête de quartier Place Flammarion.	389 €
5 <sup>ème</sup>	Fondation AJD 6, rue d'Auvergne 69002 LYON	Chantier jeunes EHPAD	Educatif	Eté	Du 9 au 13 juillet, 20 heures de chantier. Mise en peinture et décoration de deux espaces de vie dans l'EHPAD Etoile du Jour.	1 527 €
9 <sup>ème</sup>	Centre Social Saint Rambert 4, rue Sylvain Simondan 69009 LYON	Chantier partenarial EHPAD, MJC, Centre social	Loisir	Automne	Du 22 au 26 octobre, 20 heures de chantier. Fabrication de cabanes pour les oiseaux et de carillons à mettre sur les balcons des résidents de l'EHPAD.	900 €
Tout Lyon	Association Départementale d'Education pour la Santé du Rhône - ADES 292, rue Vendôme 69003 LYON	Journée formation	Educatif	Annuelle	Sensibiliser et former les animateurs et les éducateurs de Lyon à la gestion des problématiques de santé dans le cadre des actions Ville Vie Vacances et chantiers : addictions, hygiène de vie, sport ... .	1 650 €
<b>Total</b>						<b>7 784 €</b>

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations « chantiers loisirs ou éducatif » s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2017 : 75 000 euros ;
- au titre de l'année 2018 : 72 581 euros ;

(y compris la présente programmation).

En outre, lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mai dernier, dans le cadre de la programmation initiale pour les chantiers jeunes, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention de 6000 euros à l'association Le Lien Théâtre domicilié 237, rue des Erables 69009 Lyon. La subvention portait sur trois sessions d'ateliers théâtre dans le cadre des chantiers tremplin d'insertion dans les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements. L'association ayant informé la Ville de Lyon de l'annulation d'une des trois sessions, il est proposé de modifier le montant de la subvention en fixant désormais le montant à hauteur de 4000 euros.

Vu lesdites conventions mixtes ou d'application

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

### **DELIBERE**

1. La programmation complémentaire 2018 des chantiers loisirs et éducatifs figurant dans le tableau ci-dessus est approuvée.

2. La modification du montant de subvention de 6000 euros accordée à l'association Le Lien Théâtre pour ses ateliers théâtre dans les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, en fixant le montant à hauteur de 4000 euros est approuvée.

3. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement (pluriannuelles en cours de validité ou relatives à l'année en cours) est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions mixtes ou d'application ;

5. La dépense correspondante, soit 7 784 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41939, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY